

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St./11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Special Projects/Projets Spéciaux
11 Laurier St./11, rue Laurier
Place du Portage/, Phase III
Floor 10C1/Étage 10C1
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet MOVING SERVICES	
Solicitation No. - N° de l'invitation EN578-131825/B	Amendment No. - N° modif. 010
Client Reference No. - N° de référence du client 20131825	Date 2013-09-06
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZL-109-26299	
File No. - N° de dossier 109z1.EN578-131825	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-09-12	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Stephen, Renee	Buyer Id - Id de l'acheteur 109z1
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-6973 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-2675
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La présente modification vise à fournir des éclaircissements et à répondre à des questions de fournisseurs potentiels.

Veillez noter que la modification 009 a repoussé la date de clôture de la soumission jusqu'au 12 septembre 2013 à 14h HAE.

Question 1:

1) En référence au retrait des frais administratifs de 7 % sur les frais des tiers de moins de 5 000 \$ et de 5 % pour les frais des tiers de 5 000 \$ et plus, et à leur remplacement par un frais d'administration fixe de 100 \$ par envoi, nous croyons que l'examen de 40 dossiers N.S.A. choisis au hasard ne reflète pas correctement le pourcentage d'envois N.S.A. par air et par mer.

La liste d'échantillons aléatoires montre d'envois N.S.A. montre ce qui suit :

6 envois maritimes = 15 %

34 envois aériens = 85%

Les nombres d'envois énumérés à la Pièce jointe 1 de la Partie 3 - " Barème de prix " reflètent ce qui suit :

149 envois maritimes = 42 %

208 envois aériens = 58 %

Si le nombre d'échantillons aléatoires d'envois N.S.A. utilisé pour calculer les coûts administratifs moyens était conforme au nombre d'envois énumérés dans le Barème de prix, il devrait y avoir 17 envois maritimes et 23 envois aériens sélectionnés au hasard. Cela aurait montré des frais administratifs moyen beaucoup élevés, et dépassant grandement beaucoup les frais administratifs de 100 \$ mis en place.

En fonction de ce qui précède, est-ce que vous pourriez revenir au pourcentage de frais administratifs originaux du contrat de 7 % sur les frais des tiers de moins de 5 000 \$ et de 5 % sur les frais des tiers totalisant 5 000 \$ ou plus.

Réponse 1:

Après analyse, les frais d'administration a été révisé à \$ 200 qui reflète une moyenne triennale basée sur une répartition de 47 pour cent par air et de 53 pour cent par mer.

Année	Envois aériens	Envois maritimes
2012-2013	129	128
2011-2012	132	126
2010-2011	115	178
Totale	376	432
Moyenne	125	144
Pourcentage	47%	53%

Solicitation No. - N° de l'invitation

EN578-131825/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20131825

Amd. No. - N° de la modif.

010

File No. - N° du dossier

109zLEN578-131825

Buyer ID - Id de l'acheteur

109z1

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Annexe B - Base de paiement; 12.0 - Facturation (12.5)

SUPPRIMER:

Factures de tiers doivent accompagner la facture de l'Entrepreneur pour prendre en charge le paiement de la taxe Administrative. Factures de tiers pour des emplacements Ailleurs Non-spécifiées / NSA et pour les instances lorsque les Frais de Terminal sont engagés en raison d'un contrôle douanier au port sur les mouvements en direction ouest peuvent seulement engager une seule facture par commande de mouvement. Frais fixe administratif est de \$ 100.00, par passer commande selon le cas.

INSÉRER :

Factures de tiers doivent accompagner la facture de l'Entrepreneur pour prendre en charge le paiement de la taxe Administrative. Factures de tiers pour des emplacements Ailleurs Non-spécifiées / NSA et pour les instances lorsque les Frais de Terminal sont engagés en raison d'un contrôle douanier au port sur les mouvements en direction ouest peuvent seulement engager une seule facture par commande de mouvement. Frais fixe administratif est de \$ 200.00, par passer commande selon le cas.

Annexe B - Base de paiement; 8.0 - Europe - Déménagemensts Locaux ou à l'Intérieur de l'Europe (8.3.2):

SUPPRIMER:

Si le véhicule personnel est expédié par mer: le tarif comprend l'acceptation du véhicule au point d'origine, la préparation du rapport sur l'état du véhicule, le nettoyage pour assurer la conformité aux exigences agricoles du pays destinataire, l'entreposage sécuritaire pendant une durée maximale de trente (30) jours, et la préparation de documents.

Tarifs fermes tout compris

xx,xx \$ CAN

Le chargement, le calage et l'arrimage en conteneurs, au esion, pour empêcher les mouvements pendnat le transport.

xx,xx \$ CAN

INSÉRER :

Si le véhicule personnel est expédié par mer: le tarif comprend l'acceptation du véhicule au point d'origine, la préparation du rapport sur l'état du véhicule, le nettoyage pour assurer la conformité aux exigences agricoles du pays destinataire, l'entreposage sécuritaire pendant une durée maximale de trente (30) jours, la préparation de documents, et le chargement, le calage et l'arrimage en conteneurs, au esion, pour empêcher les mouvements pendnat le transport.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES